

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Arrêté du 19 octobre 2016 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1035 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès), notamment son article 8;

Vu l'arrêté 1<sup>er</sup> octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;

Vu l'arrêté 25 août 2014 portant nomination de M. Benabdillah (Jalil) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2015 portant nomination de M. Thévaux (Fabrice) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;

Vu l'arrêté du 10 mai 2016 portant nomination de M. Gibelin (Jean-Luc) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;

Sur proposition du vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, à compter du 11 octobre 2016 :

Mme Reix (Claire-Anne), directeur du programme européen Copernicus pour le Groupe Thalès;  
M. Deveaux (Sébastien), sur proposition de l'association des anciens élèves de l'école.

Les mandats de M. Cabanat (Francis), président de la chambre de commerce et d'industrie d'Alès, de M. Carniel (Christophe), président de la société VOGO à Montpellier, de Mme Bellon-Maurel (Véronique), directrice adjointe à la stratégie et à la recherche IRSTEA, de Mme Silvestrin (Claire-Odile), directeur qualité sécurité environnement Colas Midi-Méditerranée, comme membres de ce conseil d'administration sont renouvelés à la même date.

Article 2

M. Aujaleu (Guillaume), chef du Bureau du recrutement et de la valorisation des personnels des catégories A, B et C à la direction des ressources humaines du secrétariat général des ministères économiques et financiers est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Thévaux (Fabrice), pour la durée du mandat restant à courir.

M. Lerouge (Christophe), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est, à compter du 29 octobre 2016, nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie.

Article 3

Mme Borredon (Marie-Elisabeth) déléguée régionale à la recherche et à la technologie pour la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est, à compter du 11 octobre 2016, nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentant de l'État, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

Article 4

Les mandats de M. Gibelin (Jean-Luc), conseiller régional de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et de M. Benabdillah (Jalil), conseiller municipal à la mairie d'Alès, comme membres de ce conseil d'administration sont renouvelés à compter du 11 octobre 2016.

Article 5

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 19 octobre 2016.

MICHEL SAPIN